

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Poitiers - Double licence - Philosophie / Droit - Double mention PHILOSOPHIE / DROIT

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Poitiers - Double licence - Philosophie / Droit - Double mention PHILOSOPHIE / DROIT (20615)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Poitiers - Double licence - Philosophie / Droit - Double mention PHILOSOPHIE / DROIT (20615)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	204	179	179	26

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Poitiers - Double licence - Philosophie / Droit - Double mention PHILOSOPHIE / DROIT (20615)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	145	130	130	15	57,7 %
			Masculin	59	49	49	11	42,3 %
			Total	204	179	179	26	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Poitiers - Double licence - Philosophie / Droit - Double mention PHILOSOPHIE / DROIT (20615)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	30	19	19	1	3,8 %
				AB	58	54	54	9	34,6 %
				B	57	57	57	9	34,6 %
				TB	39	38	38	5	19,2 %
				TBF	6	6	6	2	7,7 %
				Total	190	174	174	26	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	3	0	0	0	
				AB	2	1	1	0	
				B	3	3	3	0	
				Total	8	4	4	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				Total	3	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	0	0	0	
				B	1	1	1	0	
				Total	3	1	1	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Poitiers - Double licence - Philosophie / Droit - Double mention PHILOSOPHIE / DROIT (20615)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	172	162	162	22	84,6 %
			En réorientation	22	12	12	3	11,5 %
			Non scolarisés	7	4	4	0	0 %
			Scolarité étrangère	2	0	0	0	0 %
			Autres	1	1	1	1	3,8 %
			Total	204	179	179	26	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Poitiers - Double licence - Philosophie / Droit - Double mention PHILOSOPHIE / DROIT (20615)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	44	43	43	8
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	39	37	37	4
			Autres doublettes	101	92	92	14
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Poitiers - Double licence - Philosophie / Droit - Double mention PHILOSOPHIE / DROIT (20615)	Jury par défaut	Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	23,9 %	25 %	25 %	30,8 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	21,2 %	21,5 %	21,5 %	15,4 %
		Autres doublettes	54,9 %	53,5 %	53,5 %	53,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau en philosophie (Notes de Première et Terminale)	Notes et appréciations des bulletins	Essentiel
	Niveau en français (Notes de Première et Terminale)	Notes et appréciations des bulletins	Essentiel
	Niveau en histoire-géographie (Notes de Première et Terminale)	Notes et appréciations des bulletins	Essentiel
	Niveau en langues vivantes (Notes de Première et Terminale)	Notes et appréciations des bulletins	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Niveau d'expression écrite (Les notes dans les matières littéraires doivent témoigner de solides capacités à l'écrit)	Notes et appréciations des bulletins, projet de formation motivé	Très important
	Autonomie et investissement (Appréciations et champs « autonomie » de la fiche Avenir)	Appréciations des bulletins, fiche Avenir	Important
	Aptitude à assumer une charge de travail importante (Appréciations et champs « Méthode de travail » et « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir)	Appréciations des bulletins, fiche Avenir	Important
	Implication dans le travail collectif (Appréciations et champs « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir)	Appréciations des bulletins, fiche Avenir	Important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt à la fois pour le droit et la philosophie (Alignement du projet de formation avec l'offre de la double-licence et les attendus exigeants de ce cursus)	Projet de formation motivé, centres d'intérêt	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité intellectuelle (Ouverture sur le monde et attention à la vie citoyenne, culturelle, associative, etc.)	Activités extra-scolaires et centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Dans un premier temps, un pré-classement a été réalisé sur la base des notes des bulletins de Première et Terminale, ainsi que du baccalauréat, avec une importance particulière pour la philosophie et le droit, puis pour les matières littéraires, les langues et relevant des sciences sociales ou nécessitant des qualités rédactionnelles.

La commission d'examen des vœux s'est ensuite réunie pour une appréciation humaine des dossiers, notamment par le projet de formation motivé.

Le nombre de candidates et candidats classés est toujours supérieur à la capacité d'accueil, ainsi les candidats classés au-delà de la capacité d'accueil sont susceptibles de recevoir une proposition d'admission tout au long de la procédure Parcoursup compte tenu des réponses des autres candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Une attention particulière est portée aux capacités rédactionnelles, concernant les résultats mais aussi la formulation du projet de formation.

La mention d'un intérêt particulier à la fois pour le droit et pour la philosophie est également valorisée.

En outre, les candidates et candidats ayant déjà validé une licence de droit ou de philosophie reçoivent une réponse négative.

Signature :

Virginie LAVAL,

Président de l'établissement Université de Poitiers